



PRAP

INDUSTRIE BATIMENT ET COMMERCE



Ref : PROG FOR INI PRAP IBC 05.17.01

Objectif :

La formation d'Acteurs PRAP vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.
L'acteur PRAP développera les compétences suivantes :

- ❖ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ❖ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- ❖ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention.

Programme de la formation :

Compétence 1 :	Contenu :
Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'intérêt de la prévention - Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement - Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles - Connaître les risques de son métier - Comprendre le phénomène d'apparition du risque - Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits - Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.
Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.	<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain. - Connaître le fonctionnement du corps humain. - Repérer les limites du fonctionnement du corps humain. - Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé. - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé. - Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité. - Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique potentiels. - Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels.
Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des améliorations de sa situation de travail - A partir des causes identifiées au cours de son analyse - En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail. - En prenant en compte les principes généraux de prévention - Faire remonter l'information aux personnes concernées. - Identifier les personnes concernées - Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise - Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort. - Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail - Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Public concerné :

Salarié d'entreprise ou d'établissement de tous les secteurs professionnels relatif à « Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce »

Durée de la Formation :

14 heures soit 2 jours
(Période d'intersession de 1 à 3 Semaines).

Prérequis :

➤Aucun.

Lieu de la Formation :

Dans l'entreprise.

Adaptation :

Le programme de formation est adapté à toute personne ayant des difficultés à lire ou écrire.

Moyen pédagogique :

- Référentiel Technique et pédagogique PRAP IBC,
- Ordinateur, Support vidéo (INRS),
- support de cours transmis aux stagiaires
- Cas concrets d'accident simulés inhérent à l'activité de l'entreprise

Méthode Pédagogique :

- Présentiel (face à face pédagogique)

Modalité de réussite :

- Evaluation continue
- Fiche individuelle de suivi et d'évaluation de l'acteur PRAP IBC

Document délivré :

- Attestation de fin de formation
- Certificat d'acteur PRAP IBC délivré par l'INRS.

Atouts de FCAG :

L'équipe de formateurs sont habilitées par l'INRS et ayant une grande expérience.